

Séance plénière de la communauté de communes CCAVM

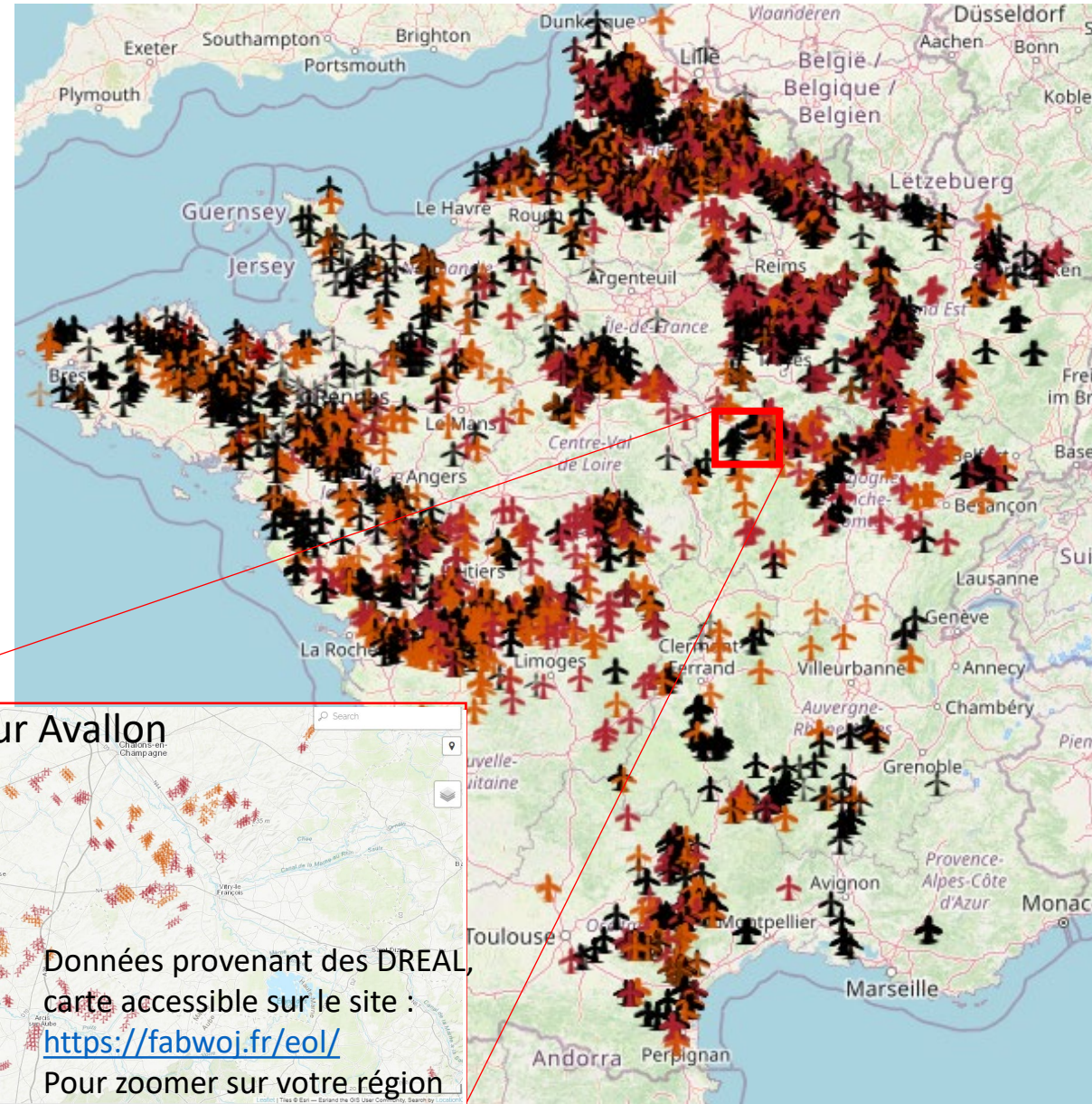
(Avallon 19/12/22 salle du marché couvert 17h30)

Le projet Eolien de Saint-Léger Vauban: quels enjeux ? *présentation par Morvent en Colère*



Eolien terrestre en France – Etat des lieux au 1^{er} décembre 2022

Statut des éoliennes	Nombre de machines	Puissance installée
Noires* (en exploitation)	8 470	20 GW
Oranges (autorisées non construites)	3 345	9 GW (estim.)
Rouges (en instruction)	2 670	7 GW (estim.)
Total déc 2022	14 485	36 GW
Rappel de l'engagement du Président de la République à Belfort	maxi 37 GW en 2050	



Zoom sur Avallon

Données provenant des DREAL, carte accessible sur le site : <https://fabwoj.fr/eol/>

Pour zoomer sur votre région

Un contexte national, une réalité locale

- Une loi pour l'accélération du déploiement des ENR, qui rencontre de fortes résistances. Des dispositions prises pour freiner la **saturation**, une Loi en fin d'année.
- La Région BFC, trois SEM énergie, trois structures en « *situation risquées, des projets contestés, des taux d'intérêts élevés* »
 - *Des profits réservés aux industriels*
 - *Des dépréciations de titre sont d'ores et déjà actées -45K€ SEM Nièvre*
 - *Une majorité de projets éoliens contestés (Constat des rapports d'activité des SEM énergie de BFC) > aucune acceptation sociale*

Le développement de l'éolien dans l'Yonne : **saturation visuelle**

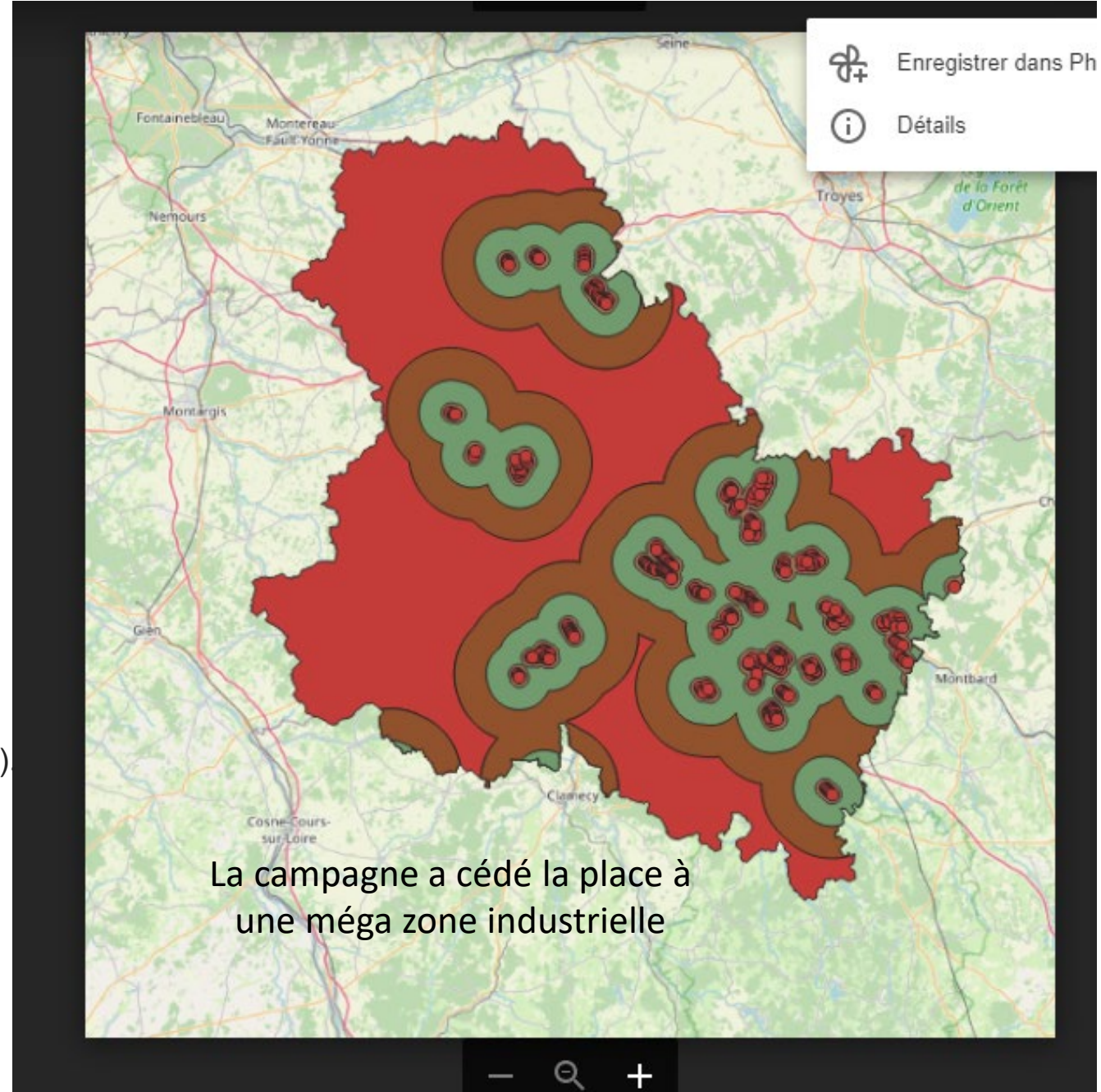
Travail cartographique

Département de l'Yonne (en rouge).

Les 290 éoliennes construites et à venir (autorisées et en instruction)

En vert, une zone de 5 km autour de ces éoliennes.

En marron, une zone de 10 km autour des éoliennes.



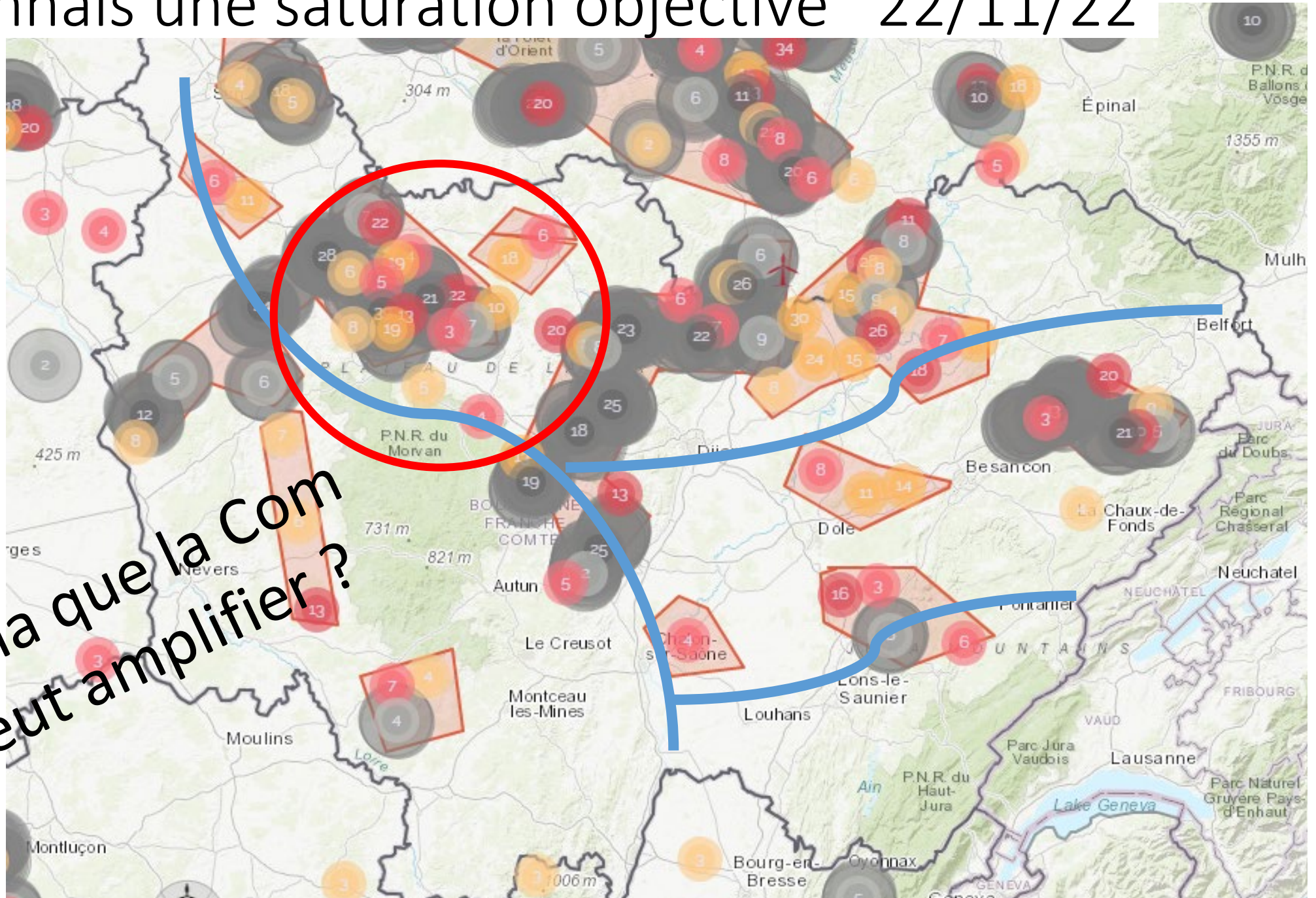
Saturation

L'éolien est un projet à l'échelle de la communauté de communes.

Par nature avec leur hauteur monumentale ces machines dépassent les limites de la commune. Leur immensité rayonne à des kilomètres à la ronde.

A Saint-Léger Vauban c'est trois départements, trois communautés de communes qui sont concernées et plus de 40 villages qui seraient impactés

L'Avallonnais une saturation objective 22/11/22



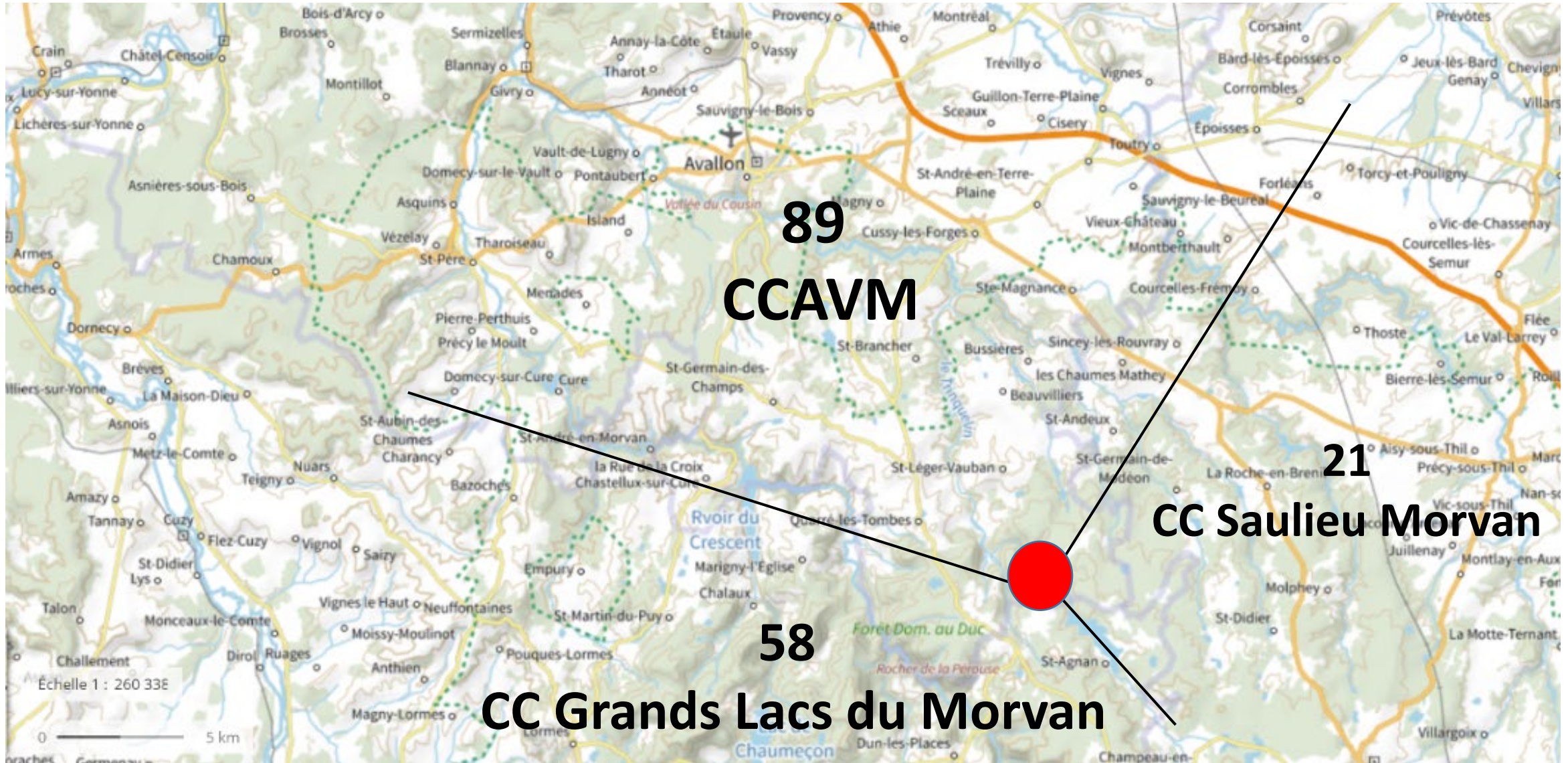
Est-ce cela que la Com
Com veut amplifier ?

Une saturation pour la CCAVM et ses voisins

L'Yonne c'est 7 462 km²

- 57% du paysage de l'Yonne est en contact direct avec l'éolien
- 100 000 habitants sont en contact direct avec l'éolien
- Des autoroutes qui traversent notre département
 - Pour 27 millions de personnes qui passent annuellement par l'A6, le paysage passe en arrière plan
 - C'est une énorme Zone Industrielle qui prend le pas sur le paysage
- Deux com com oubliées dans l'analyse des impacts (CC Saulieu Morvan, CC des Grands Lacs du Morvan)

Un projet aux confins de trois départements et trois Com Com



Où se situe le projet ?

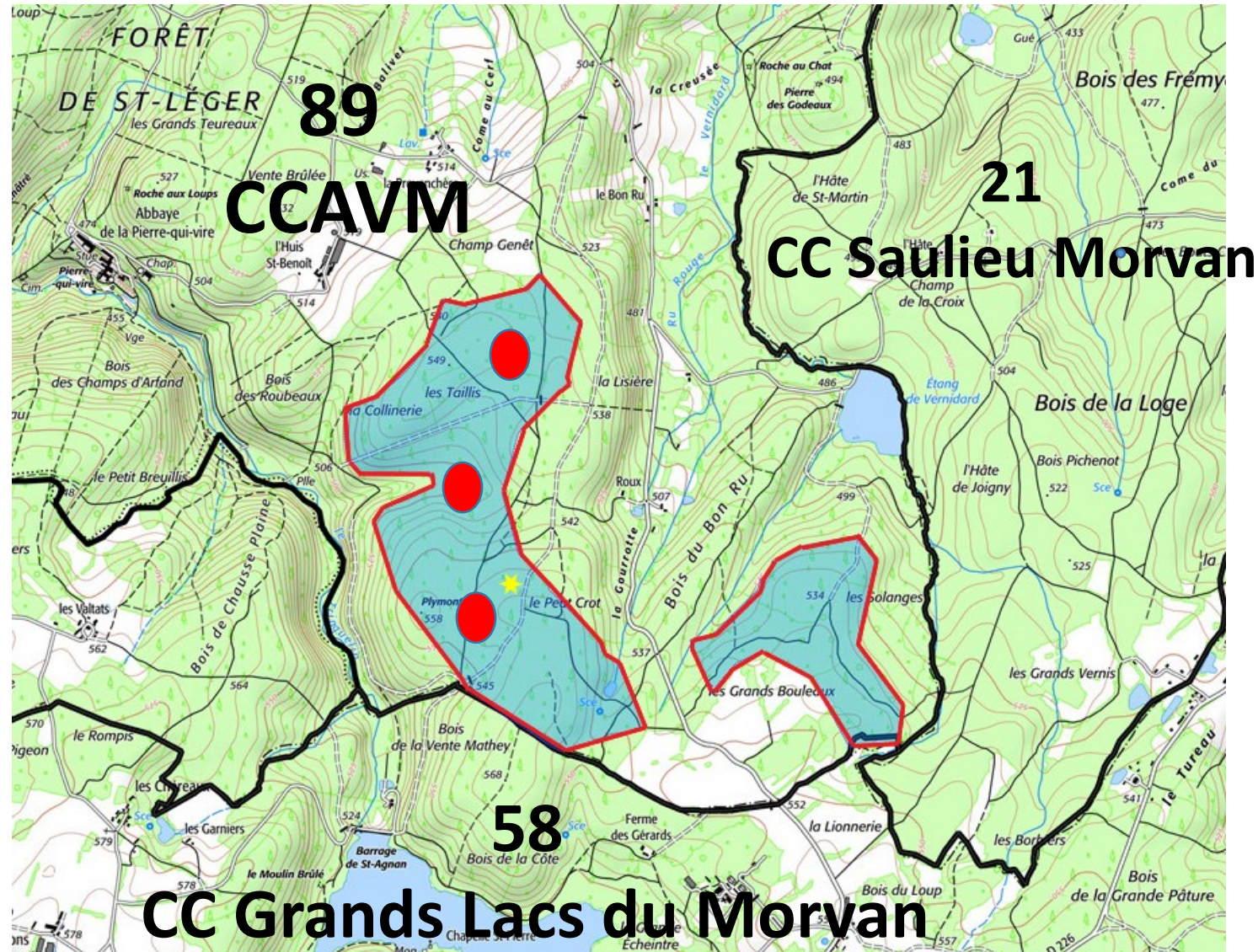


Photo montage



Vue depuis Saint Agnan

Un territoire vivant

Morvent en Colère

- 250 adhérents
- Présents dans plus de 40 communes alentour
- Des habitants originaires ou résidents choisis, amoureux de la région, issus de tous milieux et métiers

Un territoire

- Plus de 2000 animaux d'élevage
- Une très forte fréquentation touristique
- Une nature préservée et partagée en toute saison par tous

L'éolien que l'on veut imposer à tous les habitants de la CCAVM et voisins

Rétablissons
des vérités

- Rappelons qu'il n'y aura aucune électricité fournie au voisinage, tout part dans le réseau.
- Quelles machines ?
 - Des machines annoncées pour une hauteur de **240 mètres environ**. (*pour mémoire le mât de mesure ne faisait que 120 m*)
 - Des **anneaux de lumières** sur chaque machine à 50, 100 et 150 m de hauteur sur les mâts
 - Situées en **forêt**. Il n'est pas sérieux de dire que « *des arbres de 30 m de haut feraient un filtre paysager* » et cacheraient des éoliennes de 240 mètres de haut !!
- Des études minimalistes sur la biodiversité,
 - ABO Wind déclare après 30 passages sur site, indique qu'il n'y a pas d'enjeu de biodiversité
 - Morvent en Colère épaulé par des naturalistes a fait plus de 1000 observations aux quatre saisons sur plus d'un an. Ceci a permis d'identifier 8 espèces en danger critique 16 en liste rouge.

Peut on faire confiance à ABO Wind compte tenu de leur absence de transparence à toutes les étapes du projet ?

- **Projet caché** aux habitants de St Léger pendant deux ans 2016-2017
- ABO Wind ne veut pas communiquer la hauteur des machines mais connaît parfaitement cette donnée qu'elle a elle-même indiquée dans sa présentation initiale du projet à St Léger Vauban, >> **240 mètres environ**
- Déclare que **l'étude d'impact** est bonne, que tout est positif pour le projet, mais >> **refuse de livrer** le rapport,
- **Refuse de donner le résultat de l'étude des vents.** >> Personne ne peut savoir si le projet est rentable ou si seulement il va chercher des subventions !
- **Refuse d'évoquer l'impact et les conséquences d'un incendie sur l'eau potable** de nos communes
 - >>> Un incendie sur les machines ou à cause des machines à toutes les chances d'amener à polluer le lac de Saint-Agnan, rendant inconsommable l'eau pour 47 communes
 - >>> Les départs d'incendie sont du fait de l'éolienne ou de la forêt. Le risque de méga incendies est en accroissement fort.
 - >>> Des incendies importants ont eu lieu dans la forêt de St Léger Vauban en 2019 et 2020
- Déclare que « ***tout est maîtrisé, maisque certains enjeux sont mal maîtrisés*** » (ABO Wind devant votre assemblée)
- Un flou sur le démantèlement, « socles béton retirés, sauf si.... » et son financement .

Un projet éolien c'est plusieurs phases, plusieurs nuisances potentielles

- En phase projet, >> *pendant des années, depuis 2016*



>>> Contestations, suspicions, absence de transparence, démarches qui dressent les uns contre les autres, une tension sociale dans le village et les villages voisins, actions en justice, des ventes immobilières pénalisées, perte de sérénité

- En phase chantier >> *pendant des mois*



>>> Des camions, détérioration des chemins et routes, des risques d'accident, du bruit, invasion du territoire par de très nombreux engins de chantier, perturbation et destruction de l'habitat d'espèces protégées

- En phase exploitation >> *pendant plus de 15 ans*

>> *Bruit, pollution lumineuse*

>> *Une **perte de paysage**, de sérénité,*

>> *Un risque de **santé pour tous**, hommes et animaux (plus de 2000 animaux d'élevage dans les 5 kms)*

>> *Un risque permanent **d'incendie et de pollution des eaux***

>> *Une perte immédiate et durable pour **l'attractivité du territoire, impact pour le tourisme***

>> *Une cause supplémentaire de **mortalité pour l'avifaune**, cigogne blanches et noires, milan royal, grues cendrées, chiroptères.*



L'éolien... de fausses bonnes idées ?

- Des revenus apparents pour la commune, mais diminués par la péréquation
- Un coût de démantèlement à la charge des communes ou des propriétaires de terrains
- Un paysage qui se transforme en zone industrielle et perd son attractivité touristique,
- Un risque pris sur l'impôt foncier
- Une électricité intermittente, qui produit peu

Accepter la demande d'AboWind/St Léger Vauban, c'est ouvrir la voie à un projet contestable.

Il vous est demandé d'accepter une résolution visant à aboutir à l'examen du projet AboWind dans une Procédure dite « simplifiée »

Que signifie simplifiée



Il vous est proposé de voter une résolution dont l'apparence sera insignifiante, mais le fond est totalement engageant. Ne vous y trompez pas, **l'acceptation de la délibération, c'est le premier pas de l'acceptation du projet. C'est un point de non retour.**

Rappelez vous le discours ABO Wind

- ABO Wind présente les arguments en faveur du projet, avec un vocabulaire choisi, positif. MAIS ne cesse d'évoquer qu'ils veillent à lever toutes les **contraintes!**
 - **Pour Morvent en Colère, tout le discours d'ABO Wind est l'aveu de reconnaissance des multiples nuisances**
- Un record pour ABO Wind : tous leurs projets sont contestés



Tour Montparnasse 210 m

Eoliennes du projet 240 m



Joyeux Noël

Nous ne sommes pas sûrs que dans l'étude d'impact la migration du Père Noël ait été considérée.

